

## LES ACTUALITES DE LA REDEVANCE INCITATIVE

2015 a été marquée par la mise en application de la redevance incitative.

Rappelons-le, ce nouveau mode de facturation du service de gestion des déchets est basé sur le volume du bac vert mis à disposition de chaque foyer et sur la production de déchets dans l'année.

La redevance permet de financer l'ensemble des services proposés aux usagers et gérés par le SMICTOM Centre Ouest : la mise à disposition des bacs verts et jaunes, la collecte des bacs verts et jaunes, la collecte des colonnes à verre, le tri, le fonctionnement des déchèteries, le traitement des déchets.

## QUELQUES REGLES A SUIVRE POUR UNE COLLECTE DE VOS DECHETS SANS ENCOMBRE

- ✚ **Un bac vert toujours fermé pour la collecte**  
Surtout pas de sac à côté ou au-dessus de la poubelle.



- ✚ **Un bac vert plein de préférence**  
Pour réduire le nombre de levées de votre bac vert, sortez-le lorsqu'il est plein.



- ✚ **Pas d'ordure ménagère en déchèterie**



## LA FACTURE 2016

Vous recevrez votre facture pour l'année 2016 durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Celle-ci comprendra l'abonnement au service et le forfait des levées pour l'année 2016 ainsi que les levées supplémentaires éventuellement effectuées en 2015 (au-delà du forfait).

Pour rappel, vous pouvez consulter le nombre de levées de votre bac vert sur le site [www.ecocito.com](http://www.ecocito.com)



Pour mémoire, seuls les propriétaires sont destinataires de cette facture et doivent l'acquitter. Ils peuvent ensuite la répercuter sur leurs locataires.

Pour les logements collectifs, ce sont les gestionnaires qui devront acquitter la facture.

Plusieurs modalités de règlement vous sont proposées : le prélèvement automatique, le paiement sécurisé via internet ou le règlement par chèque, par virement ou en numéraire.

Pour éviter tout désagrément et mettre à jour votre dossier, n'hésitez pas à contacter les services du SMICTOM pour signaler tout changement de situation **au 02.99.09.57.26 (choix 2).**

**N'oubliez pas, des gestes existent pour réduire la quantité de vos déchets et ainsi diminuer le nombre de levées de votre bac vert.**

**Pour en savoir plus, une seule adresse [www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)**